

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

**OBJECTIF** - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

# Allianz Strategy 50

## Catégorie d'Actions CT (EUR)



ISIN LU0352312184

WKN A0NGAA

### PRODUIT

**Allianz Strategy 50** (Le « Compartiment ») est un compartiment de Allianz European Pension Investments qui est établi en tant que SICAV domiciliée au Luxembourg et gérée par Allianz Global Investors GmbH, membre du groupe Allianz Global Investors.

Le compartiment et ce document d'informations clés sont autorisés et réglementés par Commission de Surveillance du Secteur Financier dans Luxembourg ([www.cssf.lu](http://www.cssf.lu)).

Allianz Global Investors GmbH, est une société de gestion de capitaux allemande supervisée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Pour plus d'informations sur ce Compartiment, veuillez consulter le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> ou appeler le +352 463 463 1.

Le document d'information clé fourni ici est exacte et à jour au 16.04.2026.

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### TYPE

Ce Compartiment est un OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

#### DURÉE

Le Compartiment a été mis en place pour une durée indéterminée. Conformément aux règles du Compartiment, les actifs appartenant au Compartiment sont détenus conjointement par les actionnaires du Compartiment. Une assemblée générale des actionnaires du Compartiment peut mettre fin à la gestion du Compartiment conformément aux règles du Compartiment. Le cas échéant, le dépositaire désigné du Compartiment confiera la gestion du Compartiment à une autre société de gestion ou le dépositaire désigné du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux actionnaires du Compartiment.

#### OBJECTIFS

En ce qui concerne la composante actions du portefeuille, l'objectif d'investissement est principalement axé, à long terme, sur la génération d'une croissance du capital en investissant sur les marchés d'actions mondiaux. Pour ce qui est de la composante obligataire et marché monétaire, l'objectif est de générer un rendement aligné sur le marché en référence aux marchés obligataires et monétaires libellés en euro conformément à la politique d'investissement et aux exigences de la Stratégie d'investissement socialement responsable (Stratégie ISR). L'évaluation de la volatilité des marchés de capitaux par le Gestionnaire d'investissement constitue un facteur important dans ce processus d'investissement, dont l'objectif est d'atteindre une performance avec une volatilité comprise dans une fourchette de 5 % à 11 % par an en moyenne à moyen et long terme, similaire à celle d'un portefeuille composé à 50 % d'actions mondiales et à 50 % de titres de créance à moyen terme libellés en euros.

Dans cette optique, le Gestionnaire d'investissement déterminera la pondération des investissements dans des obligations, des instruments monétaires et des actions selon une approche quantitative avec la volatilité comme facteur d'entrée principal. En période de forte volatilité, la part orientée marché d'actions sera réduite. En période de faible volatilité, la part orientée marché d'actions sera renforcée. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Compartiment peut investir dans une large gamme de catégories d'actifs et ne pas nécessairement maintenir un portefeuille composé à 50 % d'actions mondiales et à 50 % de titres de créance à moyen terme libellés en euro.

Les actifs du Compartiment sont investis conformément à des caractéristiques E/S. Nous investissons directement ou par le biais d'instruments dérivés dans des actions et des titres équivalents, ainsi que dans des obligations assorties d'une bonne qualité de crédit, des instruments du marché monétaire et des liquidités. La plupart des émetteurs de ces titres doivent avoir leur siège social dans un pays développé. Nous pouvons investir dans des obligations d'une durée maximale d'un an (obligations en

numéraire) qui répondent à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise spécifiques. La durée moyenne (échéance résiduelle) du Compartiment est comprise entre zéro et neuf ans. En ce qui concerne l'euro, le risque de change des actifs du Compartiment non liés aux actions est limité à un maximum de 5 %.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales (caractéristiques E/S) avec l'application simultanée de certains critères d'exclusion minimum pour les investissements directs. Le modèle d'informations précontractuelles du Compartiment présente toutes les données pertinentes relatives au champ d'application, à la description et aux prérequis des caractéristiques E/S, ainsi que les critères d'exclusion appliqués.

Au moins 90 % du portefeuille du Compartiment seront évalués par une notation interne. La notation va de 0 (minimum) à 4 (maximum). La base du calcul du seuil de 90 % est la valeur nette d'inventaire du Compartiment, à l'exception des instruments qui ne sont pas notés par nature, par exemple les liquidités et les dépôts. La notation est basée sur des facteurs environnementaux, sociaux, de gouvernance et de pratiques commerciales (ces dernières ne s'appliquant pas aux émetteurs souverains) et représente une évaluation interne que nous attribuons à une entreprise ou un émetteur souverain. Parmi les émetteurs notés, seuls les titres d'un émetteur ayant une notation interne de 1 ou plus seront pris en compte. Au moins 1,00 % des actifs du Compartiment seront investis dans des Investissements durables. Le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE est de 0,01 % des actifs du Compartiment.

Nous ne gérons pas ce Compartiment par rapport à un Indice de référence. Nous suivons une approche de gestion active.

Vous pouvez généralement procéder le rachat des actions du Compartiment chaque jour ouvrable. Nous réinvestissons les revenus dans le Compartiment. Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

**Dépositaire:** State Street Bank International GmbH - Luxembourg Branch

Pour plus d'informations (comme le prospectus, les rapports annuels, etc.), veuillez consulter la section « AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ».

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Cette Catégorie d'actions s'adresse aux investisseurs qui possèdent des connaissances de base et/ou une expérience de base en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Compartiment 4 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Compartiment par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Compartiment enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Compartiment dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne sur la base du règlement PRIIPs. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Compartiment lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Compartiment dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Compartiment et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 10/2019 et 10/2023. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 7/2016 et 7/2020. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 1/2016 et 1/2020.

Période de détention recommandée: 4 ans

Exemple d'investissement: 10.000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	6.370 EUR -36,3 %	6.710 EUR -9,5 % chaque année
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	8.150 EUR -18,5 %	8.990 EUR -2,6 % chaque année
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	10.310 EUR 3,1 %	10.710 EUR 1,7 % chaque année
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	11.860 EUR 18,6 %	12.210 EUR 5,1 % chaque année

### QUE SE PASSE-T-IL SI ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Un défaut de la société de gestion n'a aucune incidence directe sur vos paiements, car la loi stipule qu'en cas d'insolvabilité d'Allianz Global Investors GmbH, le Compartiment ne fait pas partie de la masse de l'insolvabilité d'Allianz Global Investors GmbH, mais reste indépendant.

Par conséquent, l'insolvabilité de la société de gestion ou du dépositaire

désigné du Compartiment n'entraînera pas la perte de l'argent investi dans le Compartiment par l'investisseur.

En cas d'insolvabilité de la société de gestion, le dépositaire du Compartiment peut soit liquider le Compartiment et distribuer le produit aux investisseurs du Compartiment, soit confier sa gestion à une autre société de gestion.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Compartiment ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si

#### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR par an sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	147 EUR	632 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,5 %	1,5 % chaque année

(\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,2 % avant déduction des coûts et de 1,7 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

		L'incidence des coûts annuels si vous rachetez après 1 an:
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
<b>Coûts d'entrée</b>	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Compartiment, mais la personne qui vous vend le Compartiment peut le faire.	0 EUR
<b>Coûts récurrents</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,40 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Compartiment. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Compartiment.	0 EUR

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée: 4 ans

En raison de sa stratégie d'investissement, la valeur du Compartiment peut varier considérablement sur une courte période. Par conséquent, vous devez rester investi pendant au moins 4 ans pour tirer profit de gains à plus long terme. Si vous désinvestissez plus tôt, le risque d'obtenir des rendements médiocres, voire de ne pas récupérer votre capital investi est plus élevé. Le Compartiment est à capital variable. Cela signifie que vous pouvez demander le rachat de parts à chaque calcul de la VNI sans avoir à payer de pénalités. Si cela s'applique à votre Compartiment, vous ne paierez que la commission de sortie. Cependant, la Société peut suspendre l'émission et le rachat des actions du

fonds si des circonstances exceptionnelles rendent une telle mesure nécessaire dans l'intérêt des investisseurs, ou restreindre les rachats si les demandes de rachat des investisseurs atteignent un seuil prédéterminé au-delà duquel les demandes de rachat ne peuvent plus être exécutées dans l'intérêt de l'ensemble des investisseurs. Afin de gérer les risques de liquidité, la Société peut utiliser des mécanismes permettant d'allouer aux investisseurs les coûts engendrés par les souscriptions ou les rachats (par exemple, les frais de transaction) selon un principe d'allocation des coûts, réduisant ainsi le risque de dilution pour les investisseurs restant dans le compartiment. La Société peut, dans l'intérêt des investisseurs, scinder («Spin off») les investissements illiquides présents dans le portefeuille du compartiment. La procédure détaillée de rachat des actions du Compartiment est décrite dans le prospectus.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne  
**Numéro de téléphone :** +49 69 24431 140  
**Site Internet :** <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>  
**Adresse e-mail :** [investorrightsandcomplaints@allianzgi.com](mailto:investorrightsandcomplaints@allianzgi.com)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>  
 Ce Compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, et qui publie ensuite les informations pertinentes (article 8 du SFDR).

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal. Vous pouvez procéder à des échanges contre des actions d'un autre compartiment de cette SICAV, ce qui peut entraîner des frais d'entrée. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de cette SICAV. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des

compartiments de cette SICAV. La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Plus d'informations sur le Compartiment sont disponibles sur: <https://regulatory.allianzgi.com>, sélectionnez votre pays, le fonds et consultez les informations ou les documents réglementaires fournis où vous pouvez trouver :

- la valeur liquidative, la politique de rémunération, les documents réglementaires, y compris le Prospectus, le rapport annuel en anglais et dans certaines langues. Également disponible gratuitement auprès de Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.
- Performances passées jusqu'à 10 ans et scénarios de performance
- Dernière version du Document d'informations clés du Compartiment.